



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 24 mars 2006**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 mars 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 30 mars 2006

**Foire exposition 2006 - Tarifs de la régie publicitaire sonore**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoint :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Amaury BREUILLE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Guillaume JUIN donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.  
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.  
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine REYSSAT, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Dominique GUIBERT

**CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mars 2006**

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Pendant la période d'ouverture de la foire exposition du 29 avril au 8 mai 2006, dans le cadre de l'exposition « Des ailes et des hommes », l'armée de l'air assurera, exceptionnellement, l'animation sonore dans le car podium.

Le service de la Foire Exposition doit prendre à son compte la régie publicitaire des messages qui seront collectés auprès des exposants.

Les sommes seront encaissées par le régisseur de la régie de recettes de la Foire Exposition.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

Adopter les tarifs présentés ci-dessous supportant une TVA à 19,6 % :

Intitulé	H.T.	TVA à 19,6 %	T.T.C.
Messages publicitaires : 8 messages par jour pendant les 10 jours de la foire exposition	210,00 €	41,16 €	251.16 €
1 publi-reportage à l'antenne, en direct du stand de l'exposant	80,00 €	15,68 €	95,68 €

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 40  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 5

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Luc DELAGARDE**

[Ordre du jour](#)